

**DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE SANTE MENTALE ET INNOVATIONS
NUMERIQUES PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant
création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Ludovic SAMALIN, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier et Responsable
pédagogique du DIU

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme Inter-Universitaire « Santé mentale et innovations numériques » porté par l'UFR Médecine et
Professions Paramédicales tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 38

Pour : 33

Contre : 1

Abstentions : 4

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 30 septembre 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Santé mentale et innovations numériques

- Création -

UFR de rattachement :	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
UFR(s) partenaire(s) :	Université de Bordeaux
Responsables du diplôme :	Ludovic SAMALIN et Valentin FLAUDIAS
Validation à compter du :	08/09/2026
Validation accordée jusqu'à fin	2028-2029
Délibération CFVU N° 2026-09-08_38	

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le développement rapide des technologies numériques dans le domaine de la santé mentale modifie en profondeur les pratiques cliniques, la relation thérapeutique et les modalités de suivi des patients. L'émergence d'outils tels que la télépsychiatrie, les applications mobiles, la réalité virtuelle, les dispositifs de phénotypage numérique ou encore l'intelligence artificielle appliquée à la thérapie cognitivo-comportementale crée de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles responsabilités pour les professionnels de santé.

C'est dans ce contexte que le Diplôme Inter-Universitaire Santé mentale et innovations numériques a été conçu et développé dans le cadre du Grand Défi Numérique en Santé Mentale, en associant étroitement les acteurs institutionnels et professionnels du champ : le Collège National des Universitaires en Psychiatrie (CNUP, Olivier Bonnot), le Conseil National Professionnel de Psychiatrie (CNPP, Maurice Bensoussan), la section numérique de l'Association Française de Psychiatrie Biologique (AFPBN, Stéphane Mouchabac), ainsi que psychologues (Valentin Flaudias) et infirmiers en pratique avancée (IPA, Marie Astrid Meyer). Face à ces évolutions, il apparaît indispensable de proposer une formation adaptée, interdisciplinaire et fondée sur l'évaluation critique, afin de permettre aux praticiens d'intégrer ces outils de manière éthique, sécurisée et pertinente dans leur activité.

Les objectifs de ce Diplôme Inter-Universitaire sont de permettre au participant d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Comprendre les enjeux théoriques et pratiques liés à l'usage des technologies numériques en santé mentale,
- Évaluer la qualité, la sécurité et la pertinence clinique des outils numériques (applications, dispositifs connectés, plateformes de télésanté, etc.),
- Intégrer ces technologies dans les parcours de soins de façon individualisée et responsable,
- Développer ou piloter un projet d'innovation numérique dans un établissement ou une pratique libérale,
- Analyser les implications éthiques, déontologiques, réglementaires et organisationnelles de l'usage du numérique en psychiatrie et en psychologie.

De manière plus spécifique, le participant aura acquis un niveau de connaissance et de maîtrise pratique lui permettant de :

- Sélectionner et recommander des dispositifs numériques en fonction du profil et des besoins du patient,
- Collaborer avec des équipes pluridisciplinaires dans le cadre de projets en santé digitale,
- Initier ou contribuer à des actions de recherche appliquée en psychiatrie numérique,
- Être en mesure de diffuser les bonnes pratiques et utilisation des outils numériques et pouvoir être identifié « Personne ressource » sur ces questions
- Faciliter l'appropriation des utilisateurs (patients et famille)

Cette formation qualifiante s'inscrit à la croisée des sciences médicales, des sciences humaines et des technologies. Elle s'adresse à des professionnels souhaitant enrichir leur pratique, faire évoluer leur structure ou initier une transformation numérique dans le champ de la santé mentale.

II – Composante porteuse du projet

Diplomation : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

UFR de Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Education

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

Université de Bordeaux (Pr Pierre Philip)

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

aucun

V – Responsables du DIU

Nom, Prénom : SAMALIN Ludovic

Statut : PU-PH

Coordonnées : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - ludovic.samalin@uca.fr

Nom, Prénom : FLAUDIAS Valentin

Statut : MCU

Coordonnées : UFR de Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Education - valentin.flaudias@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr Ludovic SAMALIN
- Dr Valentin FLAUDIAS

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Pr Pierre PHILIP (Université de Bordeaux)
- Pr Olivier BONNOT (Université Paris Saclay)
- Dr Stéphane MOUCHABAC (APHP – Institut du Cerveau)
- Marie Astrid MEYER (DGOS)

Au moins un apprenant

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2026-2027

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI (Form° initiale)	- Étudiants en 3^{ème} cycle des études de Médecine / Pharmacie - Étudiants en Psychologie en Master - Étudiants infirmier en pratique avancée - Doctorants	- Justifier d'une inscription en DES de Médecine ou de Pharmacie - Justifier d'une inscription en M1 ou M2 Psychologie - Justifier d'une inscription en 1ère ou 2ème année du DE IPA - Inscription dans une École Doctorale en lien avec les sciences de la vie, la santé mentale ou numérique
FC / RE	- Professionnels de santé (Médecin, Pharmacien) - Professionnels paramédicaux (ergothérapeute, orthophoniste, infirmiers, IPA...) - Psychologues - Directeurs d'établissement en lien avec la Santé	- Être titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, ou Docteur en Pharmacie - Être titulaire d'un diplôme Bac +3 au minimum dans le domaine du paramédical - Être titulaire d'un Master en Psychologie - Expérience dans un champ lié à la santé mentale

Durée de la formation : 1 année universitaire représentant 84 heures (109 HETD) + 1 heure d'examen

Calendrier de la formation :

- Début des cours : Janvier
- Fin des cours : Juin
- Examen des connaissances : Juin (en présentiel)

Lieu de la formation : en distanciel + 1 journée en présentiel à Bordeaux (Université Bordeaux)

Ouverture en formation initiale (FI) : oui Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarification :

Tarif 1 (tarif plein)	890 €
Tarif 2 (tarif UCAA ou universités partenaires inscrits dans l'année ou l'année précédente)	350 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 15 sur la totalité du DIU (7 mini pour Clermont-Ferrand et 8 mini pour Bordeaux)

Capacité d'accueil maximale : 60

Période d'inscription / de candidature : 1^{ère} commission 3 mois avant le début de formation – 2^{ème} commission possible un mois avant le début de la formation si places restantes

Inscription auprès de l'UCA – UMFCS : UFR de Médecine et de Pharmacie ; Service de la Formation ; Unité Mixte de Formation Continue en Santé ; 04.73.17.80.25 – umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Volume horaire : 84 heures + 1 heure d'examen

Modalité hybride : 90% distanciel (vidéos, classes virtuelles) / 10% présentiel (ateliers, examens)

Une session de 1,5 jours tous les mois (sauf mars deux sessions)

Supports : Outils de visioconférence TEAMS (possibilité de faire des sous-groupes), ENT

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Répartition des UE :

- Clermont-Ferrand : UE 1, UE 2.1, UE 2.2, UE 2.3 (première équipe) : 24h CM et 17h TD
- Bordeaux : UE 2.3 (deuxième partie), UE 2.4, UE 3, UE 4, UE 5 : 26h CM et 17h TD

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Enjeux et cadres du numérique en santé mentale	14h	10h	4h		Examen terminal sur table d'une durée d'une heure <i>Noté sur 20</i>	1	Assiduité à au moins 80 % des enseignements VALIDEE ou NON VALIDEE	1	Juin (Septembre pour la 2 ^{ème} session)	1
UE 2 : Outils numériques validés et pratiques actuelles	38h	19h	19h							
UE 3 : Technologies émergentes et prospective	23h	17h	6h							
UE 4 : Intégration clinique et accessibilité	4h	4h								
UE 5 : Synthèse	5h		5h							
Total	84 h	50 h	34 h							

III – Règles de délivrance du diplôme

L'apprenant a validé son diplôme s'il a :

- validé son assiduité à hauteur de 80 % au moins de présence aux enseignements
- obtenu au moins 10/20 à l'examen de contrôle des connaissances.

A noter : en cas de non validation de l'assiduité, l'apprenant n'est pas autorisé à se présenter à l'examen de contrôle des connaissances. Il devra se réinscrire au(x) module(s) non suivis l'année suivante (une inscription au prorata temporis) et il pourra alors se présenter à l'examen de contrôle des connaissances.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue ? en septembre (une audition de 20 minutes du candidat sera réalisée par un jury composé d'enseignants du DIU)

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Identifier les principaux outils numériques en santé mentale et leurs usages actuels ou émergents.		X	X		X
Comprendre les grands enjeux éthiques, juridiques et organisationnels liés à leur mise en œuvre.	X	X	X	X	X
Évaluer de manière simple la pertinence et la fiabilité d'une application, d'un dispositif ou d'un service de télésanté.		X	X		X
Sensibiliser et informer ses collègues, patients et familles sur les opportunités et limites de ces outils.	X		X	X	X
Repérer les situations à risque ou inadaptées (fracture numérique, vulnérabilité des patients, absence de validation scientifique).		X	X	X	X
Orienter vers les bonnes pratiques et ressources de référence, et jouer un rôle de relais au sein de sa structure.	X	X	X		X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
Samalin Ludovic	UFR médecine, CHU Clermont-Ferrand	PU-PH	UCA	2.4 5	1h CM 1h TD
Flaudias Valentin	UFR de Psychologie, CHU Clermont-Ferrand	MCU	UCA	2.3	2h CM
Bellivier Franck	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université Paris Cité	1	1h CM
Mouchabac Stéphane	Extérieur (Fonctionnaire)	PH	APHP	1 3.2 5	5h CM 3h TD
Morgieue Margot	Extérieur (Fonctionnaire)	Psychologue	INSERM	1 2.3	2h CM
Parrot Daniela	Extérieur (Fonctionnaire)		Ministères sociaux	1	1h CM
Marsico Giovanna	Extérieur (Fonctionnaire)	Avocat	Ministères sociaux	1 2.1	2h CM
Constantidines Yannis	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-Philosophie	Université Paris Saclay	1	1h CM
Tholander Stéphane	Extérieur (Non Fonctionnaire)		France BioTech	1	1h CM
Djian Auriane	Extérieur (Fonctionnaire)		CH Le Vinatier, Lyon	1	1h CM
Genin Alexis	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Brain & Mind	1	2h TD
Seznec Jean-Christophe	Extérieur (Non Fonctionnaire)	Psychiatre		2.1	3h CM
Willate Lina	Extérieur (Fonctionnaire)	PU en droit	Lille	2.1	1h CM
Toure Cuq Emma	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Resilience	2.1	1h TD
Szeftel Daniel	Extérieur (Non Fonctionnaire)		SEMEIA	2.1	1h TD
Meyer Marie-Astrid	Extérieur (Fonctionnaire)		Ministères sociaux	2.1	2h CM
Viateau Jocelyne	Extérieur (Non Fonctionnaire)		UNAFAM	2.1	1h CM
Lecardeur Laurent	Extérieur (Non Fonctionnaire)	Psychologue		2.1	3h TD
Malbos Eric	Extérieur (Fonctionnaire)	PH	APHM	2.2	2h CM 1h TD
Lemercier Dugarin Maud	Extérieur (Fonctionnaire)	MCU	Caen	2.2	2h CM
Travers Marc	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Imagin-VR	2.2	1h TD
Courtet Philippe	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université de Montpellier	2.3	1,5h TD
Philip Pierre	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université de Bordeaux	2.3 3.3 5	3,5h TD 1h CM
Jean Arthur Micoulaud	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université de Bordeaux	3.3	1h CM
Tarpin-Bernard Franck	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Scientific Brain Training	2.3	1h TD
Vonthron François	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Poppins	2.3	1h TD

Naili Sophie	Extérieur (Non fonctionnaire)		Equasens	2.3	1h TD
Bonnot Olivier	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université Paris Saclay	2.3 2.4 5	3h TD 1h CM
Violle Pauline	Extérieur (Fonctionnaire)	IDE	CHU Clermont-Fd	2.3	2h TD
Blease Charlotte	Extérieur (Non Fonctionnaire)	Philosophe	Medical Faculty d'Uppsala University	2.4	2h CM
Touros John	Extérieur (Non Fonctionnaire)	Psychiatre	BIDMC	2.4	1h CM
Bourla Alexis	Extérieur (Fonctionnaire)	PH	APHP	2.4	2h TD
Zouinar Moustafa	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Orange	3.1	2h CM
Farah Line	Extérieur (Fonctionnaire)		Ministères sociaux	3.1	1h CM
Pecune Florian	Extérieur (Fonctionnaire)		CNRS	3.1	1h CM
Coelho Julien	Extérieur (Fonctionnaire)		CNRS	3.1	1h CM
Boyer Laurent	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université Aix Marseille	3.1	2h CM
Robert Gabriel	Extérieur (Fonctionnaire)	PU-PH	Université Rennes	3.1	1h CM
Gruson David	Extérieur (Non Fonctionnaire)		Ethikia	3.1	1h CM
Durante Etienne	Extérieur (Fonctionnaire)	PH	APHP	3.1	2h TD
Bazin Jean-Etienne	Extérieur (Bénévole)	PU-PH retraité	UCA	3.1	2h TD
Frish Christian	Extérieur (Non Fonctionnaire)			3.2	2h TD
Raffard Stéphane	Extérieur (Fonctionnaire)	PU	Université Paul Valéry Montpellier	3.3	1h CM
Gauld Christophe	Extérieur (Fonctionnaire)	PH		3.3	2h CM
Petauton David	Extérieur (Fonctionnaire)		Ministères sociaux	4	1,5h CM
Briffault Xavier	Extérieur (Fonctionnaire)		CNRS	4	1,5h CM
Mariotti Pascal	Extérieur (Fonctionnaire)	Directeur	CH Le Vinatier	4	1h CM
					50 h CM 34h TD 109 EHTD

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 11 HETD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 42 HETD

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr Ludovic SAMALIN
- Dr Valentin FLAUDIAS

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Pr Olivier BONNOT (Université Paris Saclay)
- Pr Pierre PHILIP (Université de Bordeaux)
- Dr Stéphane MOUCHABAC (APHP – Institut du Cerveau)
- Marie Astrid MEYER (DGOS)

VII – Modalités d'admission

- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales UCA, Université Paris Saclay et Université de Bordeaux
- CV, Lettre de motivation, Prérequis : Copie du diplôme
- Dossier de candidature à adresser à l'UMFCS de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales de l'Université Clermont Auvergne qui centralisera l'ensemble des candidatures. Une commission de validation et de répartition des candidats au sein des 2 Universités sera réalisé dans les 3 mois précédents le début de l'enseignement du DIU. Une 2^{ème} commission pourra se faire un mois avant le début de la formation si des places sont restantes

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 23/03/2026

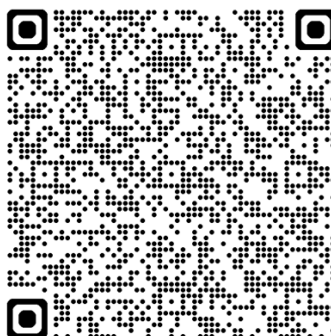
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 08/09/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



3.3 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Coraline BONDIEU, Responsable Administrative Adjointe, qui présente les points suivants :

• Créations d'habilitations de D.I.U. et tarifications au titre de l'année universitaire 2026/2027

Intitulé de la formation	Description Public ciblé	Effectifs	Tarification
D.I.U. Santé Mentale et Innovations Numériques Responsable pédagogique : Pr Ludovic SAMALIN Partenaire : <i>Université de Bordeaux</i>	Objectifs Les objectifs de ce Diplôme Inter-Universitaire sont de permettre au participant d'acquérir les compétences nécessaires pour : - Comprendre les enjeux théoriques et pratiques liés à l'usage des technologies numériques en santé mentale, - Évaluer la qualité, la sécurité et la pertinence clinique des outils numériques (applications, dispositifs connectés, plateformes de télésanté, etc.), - Intégrer ces technologies dans les parcours de soins de façon individualisée et responsable, - Développer ou piloter un projet d'innovation numérique dans un établissement ou une pratique libérale, - Analyser les implications éthiques, déontologiques, réglementaires et organisationnelles de l'usage du numérique en psychiatrie et en psychologie. Organisation Durée de la formation : 1 année universitaire, 84 heures d'enseignement + 1 heure d'examen	Minimum : 15 pour l'ensemble du DIU (7 pour Clermont-Fd) Maximum : 60	Tarif réduit : (étudiants UCA et autre université) 350 € Tarif plein : 890 €

1

Après discussion, ces deux demandes de création de D.I.U. et leur tarification sont approuvées à l'unanimité (annexe G et H).

ANNEXE : Programme d'enseignement du DIU Santé mentale et innovations numériques**1^{ère} session Clermont-Ferrand (14h):****UE 1. Enjeux et cadres du numérique en santé mentale (Janvier)****Jeudi : 13h00-18h00****Capsule vidéo : Contexte et enjeux des innovations (1h/20 min)**

13h00-15h00 : Définition et fonctionnement des outils numériques (2h)

15h00-17h00 : Attentes et préoccupations des usagers et professionnels (2h)

17h00-18h00 : Données numériques en santé mentale à l'épreuve du RGPD (1h)

Vendredi : 9h00-18h00

9h00-10h00 : Cadre juridique des outils numériques (bien être versus DMN) (1h)

10h00-11h00 : Consentement éclairé à l'ère du numérique (1h)

11h00-12h00 : Aspect économiques en santé mentale et numérique (1h)

12h00-13h00 : Tiers lieu d'expérimentation dispositifs numériques en santé mentale (1h)

PAUSE DEJEUNER

ATELIERS

14h00-16h00 : Etude de cas d'un outil controversé ou mal régulé (2h TD)

16h00-18h00 : Travail autour du développement d'un outil fictif, son coût, projection sur le marché (2h TD)

2^{ème} session Clermont-Ferrand (13h):**UE 2. Outils numériques validés et pratiques actuelles (Février)****UE 2.1. TELESANTE EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE (13h)****Jeudi : 13h00-18h00**

13h00-14h00 : Définitions et cadre général des outils en télésanté (définir le cadre légal des outils téléconsultations, télésuivi, télésoins) (code santé publique, CNIL, CPAM) (1h)

14h00-17h00 : Téléconsultation psychiatrique : modalité d'utilisation, enjeux éthiques et bonnes pratiques, retours d'expérience (3h)

17h00-18h00 : Telesuivi/télésurveillance médicale : modalités d'utilisation, enjeux éthiques et bonnes pratiques

Vendredi : 9h00-18h00

09h00-10h00 : Telesuivi/télésurveillance médicale : Outil de télésurveillance dans le traitement d'un épisode dépressif (1h TD)

10h00-11h00 : Telesuivi/télésurveillance médicale : Outil de télésurveillance dans le suivi des troubles bipolaires (1h TD)

11h00-13h00 : Télésoins : pratiques possibles en santé mentale, contraintes juridiques et organisationnelles et partage d'expérience (2h)

PAUSE DEJEUNER

14h00-15h00 : Place des familles et aidants dans les dispositifs de télésanté (1h)

ATELIERS

15H00-18H00 : Simulation de téléconsultations et de télésoins en psychiatrie (3h TD)

1. Cas simple (consultation classique)
2. Cas complexe clinique (ex. risque suicidaire)
3. Cas complexe technique (ex. coupure Internet, matériel défaillant)

3^{ème} session Clermont-Ferrand (14h):**UE 2. Outils numériques validés et pratiques actuelles (suite) (Mars)****Jeudi : 13h00-19h00****UE 2.2. THERAPIES EN REALITE VIRTUELLE (6h)**

13h00-15h00 : VR et thérapies d'exposition (2h)

- Définition et usages en santé mentale (TOC, phobies, PTSD, etc.)
- Cadre théorique : agentivité, cognition incarnée, immersion

15h00-17h00 : Intégration clinique (2h)

- Place de la VR dans les protocoles de TCC
- Adaptation des interventions existantes

17h00-19h00 : Ateliers pratiques (2h TD)

- Présentation VR avec casque (1h)
- Présentation VR sans casque (1h)

Vendredi : 8h00-18h00**UE 2.3. LES THERAPIES NUMERIQUES (12h)**

08h00-10h00 : Introduction aux thérapies numériques (2h)

- Définition et positionnement par rapport aux approches traditionnelles (psychothérapie, remédiation cognitive, psychoéducation)

CAS D'ETUDE : THERAPIES NUMERIQUES VALIDEES EN PRATIQUE CLINIQUE

10h00-11h30 : Outil de prévention du suicide, suivi des patients à risque, intégration dans les parcours de soins (1h30 TD)

11h30-13h00 : Application dédiée au sommeil et aux addictions, retours cliniques et résultats de recherche (1h30 TD)

PAUSE DEJEUNER

14h00-15h00 : Remédiation cognitive en ligne, outils d'entraînement cérébral adaptés aux troubles psychiques (1h TD)

15h00-16h00 : Remédiation TND (1h TD) (ou capsule vidéo)

16h00-17h00 : Plateformes d'ETP numérique (accompagner l'Éducation Thérapeutique avec des outils digitaux adaptés) (1h TD)

4^{ème} session Bordeaux (11h) :**UE 2. Outils numériques validés et pratiques actuelles (suite) (Mars)****Vendredi : 9h00-18h00****UE 2.3. LES THERAPIES NUMERIQUES (suite) (12h)****ATELIERS / MISES EN SITUATION**

9h00-11h00 : Étude de cas : « comment intégrer une thérapie numérique dans un parcours de soin ? » (2h TD)

11h00-13h00 : Discussion critique autour des retours d'expérience (patients et cliniciens): observance ? Usage ? Utilisation autonome ou via un professionnel de santé avec interaction (2h TD)

PAUSE DEJEUNER

UE 2.4. CHOSIR UN OUTIL NUMERIQUE EN SANTE MENTALE ET EN PSYCHIATRIE (7h)

14h00-15h00 : Typologie et différenciation des outils numériques (1h)

- Distinction entre applis de bien-être, applis médicales et applis certifiées (ex. marquage CE, dispositifs médicaux logiciels). Avantages et limites / Applications conseillées via Mon espace santé / reco HAS+++

Capsules vidéos : Concepts théoriques

- Définition du “placebo numérique” et discussion de son rôle potentiel en santé mentale (1h/20 min)
- Limites et enjeux de l'efficacité clinique des applis (1h/ 20 min)

15h00-16h00 : Évaluation d'un outil numérique (2h)

Capsule video: présentation de la grille d'évaluation APAP généralités (1h/20 min)

Apprentissage de la grille d'évaluation de l'APA (American Psychiatric Association, App Evaluation Model). Critères : sécurité, confidentialité, fondement scientifique, facilité d'usage, interopérabilité, coût, etc (1h)

ATELIERS

16h00-17h00 : Atelier collectif (1h TD)

- Evaluation en groupe d'une application réelle à l'aide de la grille APA

17h00-18h00 : Exercice clinique appliqué (1h TD)

- Cas pratiques : « Trouver l'appli adaptée à ce patient »

5^{ème} session Bordeaux (13h) :**UE 3. Technologies émergentes et perspectives (Avril)****UE 3.1. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : PREVENTION ET PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE (13h)****Jeudi : 13h00-18h00****INTRODUCTION : DEFINITIONS ET CADRE THEORIQUE**

13h00-14h00 : Définition de l'intelligence artificielle appliquée à la santé (1h)

14h00-15h00 : - Fonctionnement général : algorithmes, apprentissage automatique, deep learning (1h)

15h00-16h00 : Évaluation de l'intérêt médical et économique des dispositifs médicaux embarquant de l'intelligence artificielle (1h)

EXEMPLES D'OUTILS NUMERIQUES ACTUELS ET EN DEVELOPPEMENT (2h)

16h00-18h00 :

- Chatbots et agents conversationnels (cadre théorique (uniquement) : soutien psychologique, interventions guidées)
- Systèmes d'aide à la décision : outils d'appui au diagnostic, recommandations thérapeutiques
- Outils de prédiction : repérage précoce du risque suicidaire, d'une rechute etc...

Vendredi : 9h00-18h00**VALIDATION ET INTEGRATION CLINIQUE**

9h00-11h00 : Méthodes de validation scientifique en psychiatrie (essais cliniques, études de faisabilité) (2h)

11h00-12h00 : Conditions d'acceptabilité par les patients et les soignants (1 h)

12h00-13h00 : Place de l'IA dans les parcours de soins : complémentarité avec la clinique humaine (1h)

PAUSE DEJEUNER**ATELIERS**

14h00-16h00 : Atelier pratique : Analyse critique d'un outil d'IA à partir d'une étude clinique publiée (forces, limites, biais méthodologiques) (2h TD)

16h00-18h00 : Enjeux éthiques et limites des outils numériques en psychiatrie basés sur l'IA (2h TD)

- Biais algorithmiques et discriminations potentielles
- Confidentialité et sécurité des données
- Responsabilités médico-légales (qui décide ? qui est responsable ?)
- Impact sur la relation thérapeutique

6^{ème} session Bordeaux (14h) :**UE 3. Technologies émergentes et prospectives (suite) (Mai)****UE 3.2. PHENOTYPAGE NUMERIQUE, WEARABLES ET DONNEES PASSIVES (5h)****Jeudi : 13h00-18h00**

13h00-16h00 : Phénotypage numérique définition et applications (3h) :

- Détection précoce de rechute ou de crise à partir de capteurs (activité, sommeil, voix, humeur) cas d'usage
- Outils de mood tracking et suivi des rythmes de vie en santé mentale

ATELIER

16h00-18h00 : Atelier : analyse d'un jeu de données de phénotypage numérique (2h TD)

Vendredi : 8h00-18h00**UE 3.3. AGENT CONVERSATIONNELS, JUMENTAUX NUMERIQUES ET SANTE MENTALE (5h)**

08h00-10h00 : Applications cliniques et thérapeutiques des agents conversationnels (2h)

10h00-11h00 : Thérapie par avatar dans la schizophrénie (1h)

11h00-13h00 : Jumeaux numériques (2h)

UE 4. Intégration clinique et accessibilité (4h)

14h00-15h30 : Inégalités face aux outils numériques et implémentation

15h30-17h00 : Littératie numérique et facteurs socioculturels

17h00- 18h00 : Identifier les risques de fracture numérique dans un parcours de soin

7^{ème} session Bordeaux (5h + examen 1h):**UE 5. Synthèse et examen de contrôle des connaissances (Juin)****Journée en présentiel (TD 5h + examen 1h)**

10h00-11h00 : Atelier de synthèse et d'échanges UE 1 « Enjeux et cadres du numérique en santé mentale » (1h TD)

11h00-13h00 : Atelier de synthèse et d'échanges UE 2 « Outils numériques validés et pratiques actuelles » (2h TD)

14h00-16h00 : Atelier de synthèse et d'échanges UE 3 « Outils numériques validés et pratiques actuelles » et UE 4 « Intégration clinique et accessibilité » (2h TD)

16h00-17h00 : Épreuve de validation des connaissances QCMs